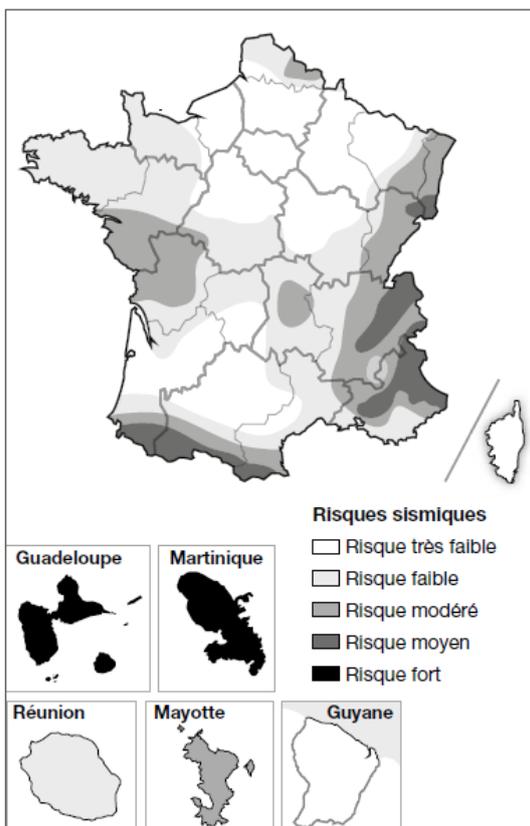


4 Retrouve dans la fiche documentaire 3 la conduite à tenir si une secousse sismique intervient alors que tu es à l'école. Complète le tableau ci-dessous.

Dès la première secousse...	<p>→ Se réfugier sous une table</p> <p>→ Se protéger la tête et la nuque, s'éloigner des fenêtres</p> <p>→ Tenir les pieds de la table</p> <p>→ Se protéger dans un coin de mur ou dans l'encadrement d'une porte</p>
Après la secousse...	<p>→ Évacuer le bâtiment sans panique</p> <p>→ S'éloigner des bâtiments en prenant garde aux chutes d'objets</p>
En zone de regroupement	<p>→ Les adultes font l'appel.</p>
Ce qu'il ne faut pas faire	<p>→ Ne pas téléphoner</p>
Ce qu'il faut faire	<p>→ Suivre les consignes</p> <p>→ Écouter la radio</p> <p>→ Attendre les secours</p> <p>→ Laisser libres les lignes téléphoniques pour les secours</p>

2 Observe cette carte de France métropolitaine et des régions d'outre-mer.



Quelles sont les régions françaises les plus concernées par les risques sismiques :

– en France métropolitaine : les Pyrénées,

les Alpes,

le Sud-Est (Rhône-Alpes),

l'Est (Alsace-Lorraine),

le Pays-de-la-loire,

la région bordelaise.

– en outre-mer :

la Martinique (risque fort),

la Guadeloupe (risque fort),

Mayotte.